

MINISTERE DU TRANSPORT

AVIS

Calendrier des épreuves théoriques pour le personnel aéronautique technique année 2020

Le Ministère du transport organise pour l'année 2020 les sessions d'examens théoriques pour l'obtention du certificat d'aptitude théorique de pilotage conformément aux dispositions réglementaires en vigueur et suivant le tableau ci-après :

Licence ou qualification postulée	Dates de déroulement des épreuves théoriques	Date de clôture des inscriptions	Lieu de déroulement des épreuves
- Pilote privé-avion ;	<u>1^{ère} session :</u> Du 02 au 13 Mars 2020	03 Février 2020	<i>Ecole de l'Aviation de Borj El Amri</i>
- Pilote professionnel-avion ;	<u>2^{ème} session :</u> Du 08 au 19 Juin 2020	08 Mai 2020	
- Qualification de vol aux instruments-avion ;	<u>3^{ème} session :</u> Du 14 au 25 Septembre 2020	14 Août 2020	
- Pilote de ligne-avion.	<u>4^{ème} session :</u> Du 07 au 18 Décembre 2020	09 Novembre 2020	

Observations :

- Les épreuves théoriques de pilote d'aérodynes Ultra légers motorisés (ULM) se dérouleront durant la première journée de chaque session ;
- Les épreuves théoriques de pilote privé-avion se dérouleront durant les deux premières journées de chaque session ;
- Les épreuves théoriques de pilote professionnel-avion se dérouleront durant les quatre premières journées de chaque session ;
- Les épreuves théoriques de la qualification de vol aux-instruments-avion se dérouleront durant les trois premières journées de chaque session.

Très important :

- Les imprimés de demande de candidature dûment remplis et accompagnés des pièces demandées doivent être déposés à l'adresse suivante : Bureau d'Ordre Central du Ministère du Transport 13 Rue Borjine, Montplaisir 1073 TUNIS.